



Comité des Régions



Relevé de décisions Réunion du 17 février 2015

Participants :

Etaient présents : Mmes Michelle LAGET-HERBAUT (Ile de France) –
Françoise REVIL (Grand Est)
Ghislain CHAIGNE (Centre Ouest) –Jean-Luc DUFRENNE
(Nord Normandie) –Lucien SALEMI (Méditerranée)

Etaient excusés Mme Valérie AMBROISE (Antilles Guyane) – Danièle
ARMANHAC (Rhône Alpes) – Catherine FRECAUT (Ile de la
Réunion)
M. Georges CID (Sud Ouest)

Participaient également :

- Valérie BONED, Secrétaire générale déléguée
- Catherine BUQUET, Assistante du Président

Ordre du jour :

1. Approbation du relevé de décisions de la réunion du CDR du 25 septembre 2014
2. Réforme de la formation professionnelle
3. Point sur la négociation sur la prévoyance et les frais de santé
4. Commerce illégal : interventions possibles en Région de Jacques JUDEAUX
5. AGO SNAV 2015 : compte rendu du CDR avec illustration des actions des Régions
6. Calendrier 2015 des Conventions régionales SNAV : convergences
7. Point sur le Séminaire de décembre 2014 « le SNAV de demain » : contributions des Régions
8. Questions diverses

1. Approbation du relevé de décisions de la réunion du CDR du 25 septembre 2014

Le relevé de décisions du CDR du 25 septembre 2014 est adopté à l'unanimité.

2. Réforme de la formation professionnelle

Valérie BONED précise que le CPF remplace le DIF à compter du 1^{er} janvier 2015.

Valérie BONED rappelle l'obligation d'information de l'employeur, avant le 31 janvier 2015, vis-à-vis de ses salariés:

Comité des Régions
17 février 2015

- Remettre au salarié un document écrit précisant les heures acquises et non consommées au titre du DIF au 31/12/2014
- Informer le salarié de sa possibilité d'ouvrir son compte formation, sur le site www.moncompteformation.gouv.fr et de le créditer du nombre d'heures encore en crédit au titre du DIF

Les salariés travaillant à temps plein bénéficient de 24 heures par an pendant 5 ans, puis 12 heures par an pendant 3 ans, dans la limite d'un plafond total de 150 heures.

Un entretien avec les salariés doit avoir lieu tous les 2 ans.

La procédure sera adressée aux Présidents de Région à l'issue de la réunion du CDR.

3. Point sur la négociation sur la prévoyance et les frais de santé

Prévoyance : Le SNAV a signé avec les partenaires sociaux un avenant à la Convention collective

A compter du 1^{er} juillet 2015, les salariés non-cadres devront bénéficier d'une couverture prévoyance (décès, invalidité, arrêt de travail longue maladie) financée par une cotisation de 0,6 % (50 % à la charge de l'entreprise, 50 % à la charge du salarié).

Les entreprises proposant déjà une prévoyance non-cadre disposeront d'un délai de 6 mois, soit au 1^{er} janvier 2016, pour se mettre en conformité.

Une note sera adressée aux Adhérents d'ici fin février.

Frais de santé : Des discussions sont en cours avec les partenaires sociaux pour mise en place au 1^{er} janvier 2016 pour l'ensemble des salariés.

4. Commerce illégal : interventions possibles en Région de Jacques JUDEAUX

Jacques JUDEAUX est prêt à se rendre dans les Régions.

Il est déjà intervenu lors de la réunion des adhérents organisée par le SNAV Centre Ouest en janvier et qui a réuni une cinquantaine de chefs d'entreprise.

5. AGO SNAV 2015 : compte rendu du CDR avec illustration des actions des Régions

Dans le cadre de l'Assemblée générale du SNAV qui aura lieu le 14 avril, Jean-Luc DUFRENNE demande aux Présidents de communiquer au Secrétariat général du SNAV 3 ou 4 slides pour illustrer les actions réalisées dans chacune des Régions.

6. Calendrier 2015 des Conventions régionales SNAV : convergences

Un tour de table est fait sur l'organisation des conventions régionales.

Ghislain CHAIGNE signale que le SNAV Centre Ouest organisera un « Rendez-vous » du 26 au 28 septembre à Saint Malo et la Baie du Mont Saint Michel. L'Assemblée générale de la Région aura lieu le 17 mars à Azay le Rideau. Des Conseils d'administration sont fixés au 9 juin à La Rochelle et le 1^{er} décembre.

Lucien SALEMI précise que le SNAV Méditerranée tiendra des Conseils d'Administration le 3 avril dans le cadre du DITEX à Avignon, le 28 mai à Béziers et le 25 juin en Corse.

Si le SNAV national organise son congrès à Marseille en novembre, le SNAV Méditerranée ne fera pas de convention.

Françoise REVIL signale que le SNAV EST prévoit d'organiser une Convention en Novembre. Des Conseils d'Administration doivent se tenir en février, avril, juin et septembre.

Michelle LAGET HERBAUT se propose de tenir la Convention SNAV Ile-de-France à Marseille si le congrès du SNAV national devait se tenir dans cette ville.

Jean-Luc DUFRENNE est intéressé à ce que le SNAV Nord Normandie se joigne à l'organisation d'une convention d'une autre Région.

7. Point sur le Séminaire de décembre 2014 « le SNAV de demain » : contributions des Régions

Jean-Luc DUFRENNE rappelle qu'un séminaire s'est tenu en décembre pour poser les bases d'une structure professionnelle qui réponde aux enjeux du marché.

Jean-Luc DUFRENNE estime que le Comité des Régions doit être force de propositions dans le devenir du SNAV. Les Régions sont une composante fondamentale du SNAV du fait du lien de proximité avec les Adhérents.

Il demande aux Présidents de Région de donner leurs idées sur les contributions que le Comité des Régions peut apporter pour l'avenir du SNAV.

Après discussion, il ressort qu'un travail doit être fait en matière de communication avec un professionnel de la Communication pour trouver des éléments innovants.

Les Adhérents veulent des solutions concrètes à leurs problématiques quotidiennes.

Il est suggéré de créer un canevas pour la diffusion d'une newsletter régionale avec des informations incontournables et des informations complémentaires concernant la Région, ainsi que pour des communiqués de presse.

Une des missions du Comité des Régions est également d'aider les jeunes entrepreneurs dans leur création ou reprise d'entreprise. Un kit pourrait être élaboré pour aider les Présidents dans cette action.

Valérie BONED suggère aux Présidents de Région de réfléchir sur l'élaboration d'un programme annuel d'ateliers/interventions qui seraient déclinés dans les régions.

8. Questions diverses

Trésorerie du CDR

Françoise REVIL ayant été élue au poste de Trésorière du CDR souhaiterait connaître les éléments comptables dont dispose le Comité des Régions.

Mise en œuvre ADEC (Compétitivité des entreprises)

Valérie BONED signale que sera présenté ce jour au Conseil d'Administration du SNAV la mise en œuvre ADEC avec un kit d'autodiagnostic pour les entreprises afin d'évaluer leurs ratios économiques et RH. Une présentation complète sera faite le jour de l'Assemblée générale du SNAV (14 avril).

Un panel d'une quinzaine d'entreprise d'Ile-de-France (échantillonnage des différents métiers) a permis la réalisation d'audits à partir desquels a été réalisé un kit d'autodiagnostic, en cours de test actuellement, qui sera proposé aux Adhérents du SNAV.

Adhésions

Ghislain CHAIGNE demande que le SNAV national adresse aux Présidents de Région concernés les adhésions entérinées par le Conseil d'Administration.

Veille technologique

Lucien SALEMI signale que depuis janvier, la Délégation « Veille technologique » du SNAV met à la disposition des adhérents sur le site du SNAV (page d'accueil rubrique ZOOM sur ...) une base d'informations favorisant le partage des connaissances et des bonnes pratiques pour réussir la transition numérique.



La prochaine réunion aura lieu le mardi 19 mai 2015 de 10H à 13H au SNAV.

**Comité des Régions
17 février 2015**